

## Rapport du Conseil d'Administration

---

CHERS CAMARADES,

C'est avec le souci de sauvegarder et de développer notre Coopérative que votre Conseil d'administration a tenu, depuis mai 1938, de nombreuses séances.

Soucieux de refléter et d'exprimer vos sentiments, nos décisions ont été guidées par le désir de respecter vos directives, tout en gardant la préoccupation des intérêts généraux.

Au cours de ce semestre, nous avons eu à déplorer le décès de notre camarade Pierre Milet, associé retraité, de deux camarades auxiliaires : notre camarade Perrin, retraité, ancien concierge de l'A.O.I.P., et le camarade Raivard, travaillant à l'atelier.

Nos camarades Dupouy Pierre, Aynard Augustin, auxiliaires, et Salomon Georges, associé, ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Le nombre des retraités s'élève actuellement à 128, dont : 76 associés, 23 non-sociétaires et auxiliaires, et 29 dames.

Après avis favorable de la Commission d'organisation du travail, nous proposons à votre approbation l'acceptation définitive des camarades Boucraut Georges, Bory Lucien, anciens élèves de notre école professionnelle; Roger Eugène, Cuisot Maurice, Chabrit Maurice, Faucheur Paul, Nourtier Emile, Noël Julien, Champoix Jean, Castaing André, Ranglaret Adrien, Hénin Roger, Wallet Roger, Léger Pierre.

Nous présentons à votre acceptation les demandes d'inscription suivantes :

Petit Roger, Pollet Raymond, Delbert Aimé, Dache René, Mathis Roger, Rousset Emile, Léonard Jean, Tourneur Lucien, Laverroux Robert, Berton Marcel, Dureau Francis, Parrinet Pierre, Orsoni Charles, Vivier François, Planchard Maurice, Leroy Fernand, Ménégaux René. Ces camarades ont satisfait à l'essai imposé.

D'autres demandes d'inscription acceptées par le Conseil ne vous sont pas présentées, ces camarades n'ayant pas effectué l'essai imposé.

Nous avons inscrit au tour de rôle des apprentis, en date du 1<sup>er</sup> juin 1938, Delval Jean, ancien élève de notre école professionnelle.

Nous avons réservé certaines demandes d'inscription se trouvant dans une situation particulière; nous vous en donnerons les raisons à l'Assemblée générale.

La Commission de l'école professionnelle nous a transmis les demandes d'inscription suivantes, enregistrées suivant les notes obtenues par les élèves : Casier Roger, Eymery Raymond, Graf Roger, Daux Henri, Jannin René, Salliou Pierre, Desbruères Louis, Faucher Georges, Liminet Robert, Vergeat Robert.

L'effectif du personnel occupé à l'atelier social ou sur les chantiers extérieurs est actuellement de 840, dont : 293 associés, temporaires et stagiaires, 383 auxiliaires, 10 ingénieurs, 11 collaborateurs, 10 menuisiers et emballeurs, 47 employées, 4 employés hommes, 2 peintres, 2 maçons, 16 ouvrières et 56 monteurs en province, 1 téléphoniste et 1 dame pour le réfectoire, 4 gardiens.

De plus, 33 élèves suivent les cours techniques et manuels de notre école professionnelle.

Comme suite à notre dernière Assemblée générale, la Commission nommée pour la révision de l'article 8 de nos statuts vous présente son rapport, sur lequel vous aurez à vous prononcer. Votre président du Conseil a assisté à toutes les réunions, guidé par le souci de rechercher avec elle les solutions équitables et acceptables pour tous.

L'Assemblée générale de la Caisse de retraites de juin 1938, ayant nommé une Commission pour étudier et rechercher les meilleures solutions pour répondre à la lettre du ministère du Travail du 4 février 1938, votre Conseil a nommé deux de ses membres pour suivre les travaux de cette Commission.

Devant certaines difficultés, votre Conseil a retardé l'élection des différents chefs de service; aussi la majorité du Conseil vous demande de lui laisser le libre choix des responsables de ces différents postes, la ratification en étant faite en Assemblée générale.

La Commission de l'école professionnelle, ayant attiré notre attention sur l'utilité qu'il y aurait à réunir la 3<sup>e</sup> année avec les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, le Conseil après examen, ayant reconnu le bien-fondé de cette suggestion, a fait les transformations qui s'imposaient. La rentrée d'octobre s'est effectuée d'après ces nouvelles dispositions.

La Commission demande de mettre sur le même pied d'égalité les deux camarades qui s'occupent des élèves.

Le Conseil a décidé de poser cette question en Assemblée générale. Vous aurez donc à vous prononcer : 1<sup>o</sup> sur le principe d'un deuxième professeur; 2<sup>o</sup> sur le candidat susceptible de remplir cette fonction.

Voici, ci-dessous, un résumé de l'état de nos travaux :

*Installations terminées* : Abbeville, Ajaccio, Gien, Pontivy, Louhans, Mayenne, etc.

*Extensions et transformations terminées* : Paris-Plage, Strasbourg, Mulhouse, Nevers, Saint-Raphaël, Autun, Fougères, Laon, Sarreguemines, Riom, Beaune, Beauvais, Châtellerauld, interurbain de Caen, etc.

*En cours de montage* : Saint-Gaudens, Cosne, Fourmies, Firminy, Rodez, Cherbourg, etc.

*Extensions et transformations de* : Auxerre, Arles, Epernay, Evian, Mazamet, Meaux, Remiremont, Saint-Dizier, Sélestat, Vernon, Vierzou, Sedan, Coulommiers, Compiègne, Toul, Lunéville, etc.

*En fabrication* : Briey, Provins, Orange, Romorantin. Bâtis de relais d'insertion automatique de répéteurs sur circuits, R.6 interurbain et autocommutateur de Perpignan, groupements d'autocommutateurs ruraux.

*En étude* : Chauny, Luçon, Nogent-le-Rotrou, Valognes, Châteaudun, etc.

Table de renseignements de Strasbourg et diverses extensions et transformations.

*Travaux divers* : Pièces détachées pour équipement de compas gyroscopiques pour la marine. Central téléphonique démontable pour le service des transmissions. Boîtes de mesures de résistance des terres. Boîtes de résistances de réglage des relais. Panneau d'équipement terminal pour câbles sous-marins. Installation téléphonique automatique du Poste national, à Allouis. Dispositifs à courants porteurs.

Parallèlement à ces fabrications, notre service privé reçoit toujours de nombreuses et importantes commandes pour les grandes administrations.

## ETUDES ET REALISATIONS DU SERVICE TECHNIQUE

*Téléphonie Etat.* — Dans le domaine du R.6, il y a lieu de signaler la mise en service du meuble interurbain de Caen, qui a eu lieu dans les courts délais fixés par l'Administration.

L'étude de l'autocommutateur de Perpignan se poursuit activement.

Egalement à l'étude, une table de renseignements assez importante pour Strasbourg.

En ce qui concerne l'automatique rural, la mise à jour de la documentation nécessite toujours un travail assez important; toutefois, il y a lieu de constater que le nombre des corrections reçues est plutôt en diminution. Il a été établi les états nécessaires à l'établissement des nomenclatures relatives aux marchés des départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aisne et de la Moselle.

Les travaux d'extension et de transformation du multiple manuel de Strasbourg ont été terminés et réceptionnés en juillet dernier.

L'étude des différents points de l'extension et transformation des multiples de Nancy et Mulhouse se poursuit dans les meilleures conditions possibles.

L'amélioration et la modernisation du matériel de multiples extensibles se poursuit toujours régulièrement. C'est ainsi qu'en collaboration avec l'atelier, il est procédé actuellement à la mise au point d'un prototype de keyboard en tôle pliée. Suivront les réalisations de prototypes de tableaux de jacks et bâtis de relais, suivant les mêmes conceptions.

La fabrication des nouveaux compteurs est maintenant au point. Les résultats du contrôle des installations sont satisfaisants.

L'étude des relais de fin pour multiples extensibles a été reprise pour les rendre conformes au nouveau cahier des charges. Les maquettes déposées à l'Administration ont été admises.

La réalisation de la première partie d'un programme d'installation de dispositifs d'envoi automatique de fin sur les circuits, a donné des résultats concluants; il est permis d'espérer le développement de ces installations pour les multiples extensibles.

L'installation des dispositifs d'insertion automatique de répéteurs pour les bureaux de Cahors et d'Aurillac sera réalisée incessamment; il est probable que d'autres installations analogues suivront.

Il a été étudié également un type de table de renseignements pour multiples extensibles; la première réalisation sera installée au multiple d'Annecy.

Sur la demande d'un de nos clients, fabricant d'hélices à pas variables, nous avons entrepris l'étude d'un appareil indicateur de pas; les six premiers sont maintenant sur le point d'être terminés. Cette étude sera complétée par celle d'un interrupteur à rupture brusque.

L'étude du multiple démontable de la Télégraphie militaire, après avoir subi un ralentissement dû aux événements récents, est menée aussi rapidement que possible en collaboration avec les ingénieurs de cette Administration.

Signalons enfin quelques études sur les tableaux de machines d'appel, et pour le service des lignes souterraines à grandes distances.

*Téléphonie privée.* — Parmi les études et réalisations entreprises par ce service, il y a lieu de citer :

L'étude d'une série de tableaux d'abonnés à clés et à jacks B.C. et B.L.

Un voyant annonciateur a été mis au point pour remplacer le voyant et l'annonciateur actuels de l'Administration.

Etude d'un relais à contact fugitif à haut isolement.

Diverses modifications ont été apportées aux autocommutateurs A.O.I.P.

Une installation téléphonique nous a été confiée par le Service de la radiodiffusion pour le poste d'Allouis, elle est actuellement en cours de réalisation à l'atelier.

Nous avons eu également à exécuter une commande de classeurs pour les ministères.

Les compagnies de distribution d'énergie électrique nous confient toujours quelques commandes et la première installation de télécommande a été mise en service à la satisfaction du client.

En dehors de ces travaux, le Service privé a été appelé à répondre à de nombreuses consultations, à établir des projets et à s'occuper des affaires courantes d'études et de réalisations.

*Laboratoire et Chemins de fer.* — L'étude entreprise sur les selfs d'égaliseurs et d'équilibriseurs, qui porte principalement sur la réalisation de noyaux constitués par une agglomération de poudre de fer, vient d'aboutir; les types de selfs présentés à l'Administration des P.T.T. ont été agréés.

Nous sommes ainsi en mesure de répondre à cette Administration pour les différentes fabrications utilisant de la poudre de fer analogue.

Un nouveau débouché intéressant nous est ouvert. Aussi faut-il, dès à présent, envisager l'étude d'une installation plus rationnelle que celle existante.

La mise au point de dispositifs à courants porteurs a été réalisée; cinq de ces dispositifs livrés à l'Administration des P.T.T. donnent toute satisfaction.

Le microphone A.O.I.P. a été remplacé par un nouveau type plus stable, actuellement en cours de fabrication. Divers postes ont été modifiés pour rendre leurs schémas conformes au poste 1934. Une étude pour améliorer la bobine d'induction est en voie d'achèvement.

La Société nationale des chemins de fer nous confie toujours des travaux assez importants nécessitant, soit des études spéciales, soit des adaptations de notre matériel : postes téléphoniques ordinaires, étanches, semi-étanches, etc.

Parmi les principaux travaux à réaliser, citons une installation de circuits téléphoniques d'alarme, sur les voies électrifiées de la région parisienne, constituée par des postes de pleine voie type « Alarme Etat » avec différents postes intérieurs et accessoires spéciaux.

L'étude faite, il y a déjà un certain temps, sur un nouveau système de postes de passage à niveau pour le P.O., nous a permis d'obtenir une commande assez importante.

Nous envisageons l'adaptation aux besoins de cette Société de diverses études réalisées par le laboratoire.

*Appareils de mesures.* — Afin de répondre toujours dans les meilleures conditions aux demandes de la clientèle, il a été réalisé, dans le type « Assopréci », des galvanomètres spéciaux répondant exactement à ses besoins, et exécutés dans un délai assez court. La sensibilité de nos galvanomètres a été augmentée dans le rapport de 1 à 5.

Une question capitale n'a pas encore été résolue, malgré l'étude entreprise avec la collaboration de notre fournisseur, c'est celle du fil de suspension.

L'étude du microampèremètre à spot, commencée antérieurement, a été reprise. Là encore la question du fil de suspension n'a pas permis d'atteindre la sensibilité voulue.

La mise au point des appareils de profil est terminée, 30 appareils sont en fabrication.

Dans le boîtier de ces appareils, il a été réalisé un microampèremètre à double suspension, pouvant être utilisé comme galvanomètre à aiguille pour tableau.

Les études sur les cellules à oxyde de cuivre ont été poursuivies, et nous sommes à même, maintenant, de réaliser des appareils universels. Actuellement, 75 voltampèremètres sont en fabrication pour la S.N.C.F. Nous avons présenté à un concours des P.T.T. une boîte de contrôle pour courant continu et alternatif.

Nous avons une commande assez importante d'ensembles de panneaux terminaux pour câbles sous-marins.

La fabrication d'un pont de grande précision pour mesure de température sera terminée incessamment.

Nous avons eu également à satisfaire plusieurs études et commandes pour le Bureau international des Poids et Mesures, où notre matériel figure en forte proportion, ce qui constitue pour nous une excellente référence. Pour cet organisme, l'étude sur les ohms étalons se poursuit toujours et des résultats satisfaisants ont déjà été obtenus.

Il est procédé à la mise au point d'une nouvelle installation d'isolement offrant de gros avantages sur celles réalisées précédemment.

Enfin, le matériel « Assopréci » a toujours un gros succès, tant auprès des écoles, lycées et facultés, qu'auprès des industriels.

Nous avons équipé en appareils divers les deux nouveaux lycées ouverts cette année à Paris.

*Gyrocompas.* — Certaines difficultés ont gêné la mise en route de cette fabrication : la traduction des dessins anglais en cotes françaises, la méconnaissance des nombreux tours de mains acquis par la maison Brown, ainsi que le manque de machines-outils nécessaires pour effectuer ce travail précis.

Malgré cela, la réalisation de notre prototype est toutefois assez avancée maintenant pour nous permettre d'en prévoir le montage à la fin de l'année. Dans ces conditions, nous espérons obtenir prochainement une commande de la Marine marchande.

En liaison avec la mise au point de ce prototype, nous poursuivons l'étude et l'exécution de l'appareil de liaison avec les répéteurs standards.

D'autre part, nous avons une commande de la Marine nationale portant sur la fourniture d'appareils complémentaires pour équipements de compas gyroscopiques.

Un prototype de répéteur a été soumis à la Marine et agréé. La réalisation d'un prototype de moteur de répéteurs est en cours.

Egalement à l'étude, un appareil spécial pour le ministère de l'Air.

#### ACTIVITE DE NOS DIFFERENTS SERVICES

*Bureau d'études.* — L'activité du service technique, résumée ci-dessus, s'est traduite par un travail assez important pour le bureau d'études, qui a eu à exécuter, en plus des principales études et réalisations mentionnées, des travaux de moindre importance, mises à jour de dossiers, rectifications, etc.

*Archives.* — Il a été apporté un effort pour l'établissement des prix de revient, travail ingrat, mais indispensable au bon fonctionnement de notre entreprise. L'importance de ce service nous incite à rechercher constamment son amélioration pour l'exécution des travaux urgents.

*Comptabilité industrielle.* — Un travail soutenu a été fourni pour obtenir rapidement l'état des dépenses engagées et les résultats définitifs des commandes. La précision demandée aux chefs d'équipes pour l'établissement des bons doit faciliter la tâche des camarades de ce service. Aussi, nous déplorons que, malgré de nombreuses notes déjà passées, des erreurs d'affectation faussent nos prix de revient. Une fois de plus, nous insistons donc auprès de nos camarades pour apporter toute l'attention nécessaire à cette question.

Concernant la branche « Prévisions matières », les délais de livraison imposés par les fournisseurs nous obligent, dans de nombreux cas, à garantir un stock minimum, assez important à seule fin de ne pas être pris au dépourvu pour nos commandes.

La section main-d'œuvre a mené à bien et rapidement les dispositions nouvelles prises pour le paiement des salaires toutes les deux semaines. Un gain appréciable en est résulté pour notre coopérative, et nous ne pensons pas que ces nouvelles dispositions aient gêné les camarades.

Une grande activité lui fut nécessaire pendant la période des congés. Dans un esprit de conciliation, votre Conseil avait accepté en assemblée générale d'échelonner les vacances sur trois mois, évitant ainsi la fermeture de l'usine. Nous avons constaté, malheureusement, que les engagements pris n'ont pas été respectés. Dans l'avenir, les dispositions votées en assemblée générale ne pourront être maintenues que si les camarades n'apportent pas de changement aux dates qu'ils se sont fixées lors de l'établissement des états des congés annuels.

Des dispositions nouvelles ont été formulées devant le Conseil pour permettre le rattrapage sur quatre-vingts heures.

Votre Conseil n'a pu solutionner cette question, plusieurs difficultés s'étant fait jour quant à l'application.

*Achats.* — Une attention toute particulière a été apportée pour approvisionner nos magasins en matière première. Pour éviter l'arrêt dans le travail, il a été nécessaire d'effectuer, près des fournisseurs, de nombreuses démarches afin d'obtenir la livraison rapide des commandes passées.

A qualité égale, les meilleurs prix ont été recherchés pour l'achat de notre outillage, machines-outils, installations, etc.

*Expéditions.* — Ce service a assuré normalement la livraison de nos produits fabriqués. Le transport en province, par nos propres moyens, de tout le matériel indispensable au montage de nos multiples pose le problème de certaines réformes.

\*\*

D'accord avec les délégués de province, nous avons décidé que les auxiliaires des chantiers, reconnus aptes pour nos fabrications, après six mois de présence, passeraient la visite médicale nécessaire pour bénéficier de la Caisse de Solidarité.

A l'atelier social, les discussions d'ordre syndical actuellement en cours ont rendu plus difficiles les rapports avec les délégués du personnel. Nous espérons que, dans un avenir proche, la situation redeviendra normale.

Quelques transformations et améliorations ont été apportées au bâtiment : Installation de la salle des cours et aménagement intérieur.

Certaines équipes étant à l'étroit, nous avons loué un local en face de l'atelier social, ce qui nous permet d'emmagasiner les travaux terminés (multiples en instance de départ, etc.).

Comme suite aux suggestions émises lors de nos dernières assemblées générales, votre Conseil a continué de rechercher les fabrications correspondantes à nos capacités professionnelles.

Aussi, des commandes nécessitant l'emploi d'une main-d'œuvre qualifiée sont en cours. Ces travaux spéciaux nous laissent espérer d'importants débouchés. En accord avec la C.O.T., dont la liaison avec votre Conseil d'administration est constante, du fait de la présence d'un de ses membres au sein du Conseil, notre outillage s'est accru. Nous avons passé commande pour : une fraiseuse Huré, un petit tour à vis mère, un dispositif portatif de soudure électrique pour les armoires des ruraux, un balancier à vis, une cisaille Grimar modèle 626, une machine à imprimer pour le marquage des groupes de relais ruraux, une sableuse, une dégraisseuse au trichloréthylène. Notre station électrique étant trop faible, nous avons passé commande pour porter sa puissance à 200 kw.

Soucieux de la bonne marche de notre association, nous avons recherché, en cas d'aggravation de la situation internationale, à sauvegarder la continuité de notre coopérative.

Les dispositions prises nous permettent, dorénavant, d'être reconnus comme fournisseurs des fabrications d'armements.

Les états à fournir indiqueront à l'autorité militaire l'importance de notre société, afin d'obtenir le personnel indispensable à nos fabrications, pour nous garantir ainsi d'une désorganisation, toujours à craindre en cas de conflit. De ce fait, pour satisfaire aux exigences de la mobilisation industrielle, de nombreuses consultations ont été faites dans plusieurs départements pour l'acquisition d'une usine de repli. Plusieurs propositions nous sont parvenues, quelques-unes très intéressantes. Actuellement, votre Conseil ne peut conclure, tenu qu'il est par la situation financière. Nous vous apporterons donc, chers camarades, nos suggestions pour le financement de cette chose importante. Quel que soit le moyen ou la méthode acceptée, c'est une charge nouvelle pour l'association; nous sommes certains que vous comprendrez l'importance de ce problème.

\*\*

Une décision du Conseil d'administration de la Caisse de Compensation, augmentant dans de fortes proportions les versements de chaque coopérative, a obligé votre Conseil à démissionner de cette Caisse. Toutefois, nous avons demandé la convocation d'une assemblée générale de cet organisme pour discuter cette nouvelle charge imposée aux sociétés coopératives.

Nous pensons pouvoir retirer notre démission si des décisions plus rationnelles étaient prises au cours de cette assemblée.

Notre situation financière est en amélioration, mais notre trésorerie manque toujours d'aisance du fait de grosses immobilisations dans les travaux en cours et le financement de nouvelles fabrications.

La situation semestrielle nous indique nettement que nous devons liquider au plus vite nos commandes en retard pour obtenir des disponibilités qui en ce moment nous font défaut, aussi notre direction se voit forcée de porter ses efforts constants à la rentrée des sommes dues nécessaires à la marche de notre maison.

\*\*

En date du 14 août 1938, notre camarade Delagarde, directeur de l'association, a obtenu la Légion d'honneur (promotion du ministère des P.T.T.).

Nous pensons être votre interprète pour lui adresser toutes nos félicitations. Nous voyons dans cette distinction une manifestation élogieuse de cette Administration à l'égard de notre coopérative.

Enfin, camarades, depuis le dernier semestre, nous avons recherché dans tous les domaines les meilleures méthodes susceptibles de répondre à l'importance de notre société.

Partisans de moderniser nos méthodes administratives comme nos méthodes de fabrication, nous avons recherché, en collaboration avec notre camarade Delagarde, la possibilité de renforcer les services de direction dans le cadre de nos statuts.

Renforçant les services, nous devons toujours, comme Conseil d'administration, en avoir le contrôle.

Aussi, continuant la réorganisation méthodique de tous les services, dont la première application fut la formation de la C.O.T. (présentée à notre assemblée générale de mai dernier), le Conseil envisage dès à présent la fusion des deux services techniques téléphoniques (privé et Etat), la soudure en un seul organisme des deux services commerciaux et le renforcement éventuel de ce service suivant l'importance du travail en cours. Ces dispositions ne pourront avoir leur plein effet que par une collaboration étroite entre le directeur et le sous-directeur, ce dernier devant suppléer notre camarade directeur en toutes circonstances.

Votre Conseil continuera avec persévérance à perfectionner notre œuvre sociale. Pour cela, votre collaboration entière dans tous les domaines, quel que soit le poste occupé, nous est nécessaire.

Confiant dans votre esprit de clairvoyance, nous nous présentons devant vous ayant conscience d'avoir mené à bien la tâche que vous nous avez confiée.